



UNE PISTE CYCLABLE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Axe routier majeur du cœur d'agglomération, l'Avenue de Gramont à Vichy fait l'objet d'une complète métamorphose qui va se prolonger Avenue de Vichy, à Cusset.

L'avenue de Gramont

Côté Vichy, l'avenue de Gramont a bénéficié d'un vaste programme de réfection, permettant de revoir la chaussée et d'insérer une bande cyclable spacieuse et sécurisée de 2,70 m.

Les travaux ont été réalisés en concomitance avec ceux du réseau électrique et d'eau potable et la mise en place de fourreaux pour la fibre optique et le réseau télécom.

Des aménagements paysagers, des trottoirs rénovés et un éclairage public amélioré complète le dispositif qui place la sécurité au cœur des travaux :

- meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- traversées piétonnes entièrement repensées.

La portion entre l'avenue de la Liberté (boulevard urbain) et le boulevard Denière devrait rouvrir à la circulation le 27 avril après une fermeture complète de la route pendant les vacances scolaires qui débutent lundi 15 avril pour la réfection de la chaussée.

En avril, entre le bd Denière et la rue de l'Emballage : réfection des trottoirs côté Rue de l'Emballage puis de mai à juin, réfection des trottoirs côté rue de l'Imprimerie + piste cyclable, stationnement et préparation des plantations d'arbres.

En juillet, après les épreuves du bac, on procédera au revêtement de la chaussée qui entraînera une fermeture à la circulation sur la portion entre le bd Denière et la rue de l'Emballage (fermée à la circulation du 8 au 19 juillet). L'avenue de Gramont sera remise en circulation mi-juillet 2019.

L'avenue de Vichy

La portion depuis la librairie de Presles, (avenue de la Liberté) jusqu'au boulevard du 8 mai 1945 (au niveau des enseignes Monceau Fleur et Dekra) sera fermée à la circulation du 23 avril au 8 août 2019.

Une déviation sera mise en place par l'Avenue de la Liberté et l'Avenue Gilbert-Roux.

L'Avenue de Vichy permettra le prolongement de la nouvelle bande cyclable de l'Avenue de Gramont afin de relier la gare SNCF à l'entrée de Cusset. Déjà très visible sur la portion Avenue de Gramont, à Vichy, cette piste cyclable est côté paire entre la Gare et le Lycée de Presles puis sera du côté impaire au niveau du nouveau quartier de Presles sur un trottoir sécurisé (piste cyclable large de 3 mètres) offrant une vue imprenable sur ce quartier en mutation.

Des aménagements paysagers et des traversées piétonnes sécurisées sont également prévus et des études de dissimulation des réseaux et d'éclairage sont en cours sur l'avenue de Vichy. Tout sera terminé avant le passage de l'Iron Man dont le nouveau parcours empruntera cette voie de cœur d'agglomération.

Comme pour la première phase, avenue de Gramont, les commerces restent ouverts pendant toute la durée des travaux.

Jusqu'au cœur de Cusset

Une troisième phase est prévue en 2020-2021 pour relier l'avenue de Vichy au Boulevard Charles-de-Gaulle à Cusset achevant parfaitement cette jonction entre les centres-villes de Cusset et de Vichy jusqu'à Bellerive-sur-Allier en vélo.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE
communication@vichy-communaute.fr
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)06 24 60 62 88

FINANCEMENTS :

La Région sur le volet PRU de Presles
Le Département de l'Allier
Vichy Communauté
Ville de Vichy et Ville de Cusset.